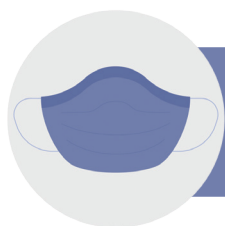


**DANS LE CADRE DE MESURES PRISES
POUR LUTTER CONTRE LA PROPAGATION
DU CORONAVIRUS** (Covid-19),

ce masque de protection en tissu vous est offert
par la Commune de Saint-Josse-ten-Noode
et est fabriqué solidairement par
nos partenaires locaux et régionaux.



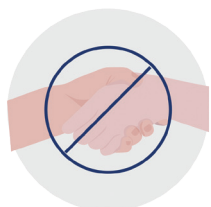
Modèle lavable double épaisseur polyester de qualité à maille très serrée avec un filtre en molleton thermocollant.

Porter un masque ne veut pas dire être protégé à 100% mais celui qui le porte protège les autres et son environnement. Il peut être porté **maximum 4h** et doit être stérilisé après chaque utilisation pour garantir son efficacité.

Cette protection nécessite toutefois des précautions d'usage et s'additionne aux règles d'hygiène sanitaires élémentaires :



SE LAVER RÉGULIÈREMENT LES MAINS À L'EAU SAVONNEUSE



RESPECTER LA DISTANCIATION SOCIALE (MIN. 1M50) ENTRE CHAQUE PERSONNE

IL EST RECOMMANDÉ DE PORTER SON MASQUE DÈS QUE L'ON QUITTE SON DOMICILE.

Lavez-vous les mains au début et à la fin de l'usage en limitant les contacts sur la partie extérieure.

DIFFÉRENTES **TECHNIQUES DE NETTOYAGE** SONT PRÉCONISÉES :



- **LAVER EN MACHINE** pendant 30 min (cycle coton à 60°C) avec détergent classique puis bien le sécher
- Mettre le **MASQUE AU FOUR** pendant 30 minutes à 70°C
- **FAIRE BOUILLIR LE MASQUE** dans une casserole d'eau à 90°C pendant 5 minutes

EN REVANCHE, EN AUCUN CAS, IL NE FAUT METTRE DE L'ALCOOL OU DE LA JAVEL, QUI POURRAIENT ABÎMER LE TISSU ET DONC SES CAPACITÉS DE FILTRATION.



On rappelle aussi que, comme tous les autres masques, **LES MASQUES EN TISSU SONT LIMITÉS DANS LE TEMPS.**

En général, les masques buccaux peuvent être portés jusqu'à quatre heures d'affilée.
L'IDÉAL EST DONC D'EN AVOIR PLUSIEURS.

Lorsque vous en changez et que vous ne pouvez pas le désinfecter immédiatement, n'oubliez pas de **CONSERVER VOTRE MASQUE EN TISSU USAGÉ DANS UN PLASTIQUE OU DANS UNE BOÎTE HERMÉTIQUE** (qui devra par la suite être désinfectée).